

vente de l'entreprise ou je suis salarié

Par **micHEL82**, le **17/05/2019** à **10:22**

bonjours

lundi matin mon patron ma annoncé la vente de son entreprise sans nous avoir prévenu et nous a fait signer

un document stipulant que je n'eteait pas interessé par son rachat et que de toute facon ca ne changer rien a mes condition de travail

une heure après les nouveaux aquereur vienne sur le chantier pour faire l'inventaire de mon materiel et me rassure en me disant que rien ne va changer pour l'instant

trois jour plus tard il m'annonce des changement d'horaire je faisait 10h par jour sur quatre jour et maintenant je doit faire 8h sur 5 jour

ça faisait 18 ans que je travaillé pour lui

a t'il le droit de vendre son entreprise sans en informé ces employer

et le nouvel aquereur peut il changer mes horaires

merci d'avance pour toute info